

malades des hôpitaux ordinaires : voilà pourquoi le service clinique de G. Sée lui a donné 9 cas de mort sur 158 choréiques. En additionnant les différentes statistiques, on est arrivé à établir que la chorée est mortelle, en moyenne, dans la proportion de deux à trois pour cent, ce qui est encore trop.

Arrivons maintenant à l'appréciation des mesures thérapeutiques dont l'utilité est la moins douteuse dans les formes graves de la névrose choréique ou gesticulatoire.

On ne connaît pas encore, comme vous le savez, de médicaments qui aient une action vraiment spécifique dans le traitement de la chorée, même pour ses formes légères ou de moyenne intensité, encore moins pour ses formes graves et associées aux psychoses. Force est donc de recourir à des moyens qui ne sont que palliatifs des principaux symptômes, ou encore à certaines médications qui tiennent plus ou moins à l'empirisme.

L'*opium*, le *chloral* et le *chloroforme*, dont on pouvait beaucoup attendre pour apaiser l'agitation, favoriser le sommeil, et réduire les mouvements convulsifs, ont été conseillés tour-à-tour, systématiquement, le premier par Trousseau, les deux autres par les médecins anglais surtout; mais leur action est restée tout-à-fait incertaine, même entre les mains de ces premiers observateurs.

L'*antipyrine*, conseillée plus récemment, est de tous les médicaments nervins celui qui donne les résultats les plus constants et les plus remarquables dans les cas de chorée aiguë avec agitation et mouvements gesticulatoires bien marqués; elle serait d'efficacité moins appréciable dans les formes de moyenne intensité. A hautes doses (20 à 30 grains) répétées 3 à 4 fois par jour, elle exerce une action favorable sur la marche de la maladie; elle en abrège manifestement la durée, et en diminue rapidement l'intensité.

L'*arsenic* est un médicament qui s'adresse surtout à l'état général. Il a été employé, de longue date, comme traitement systématique de la chorée, avec des résultats plus ou moins contradictoires; il fut abandonné pendant quelques années, puis remis en honneur par le Dr Séguin qui l'administra, à doses très élevées et progressivement croissantes. Cette dernière méthode, dont la tolérance est parfois surprenante, produit des effets vraiment remarquables, chez plusieurs sujets; sa valeur est confirmée par des statistiques qui la font admettre, aujourd'hui, par le plus grand nombre, dans le traitement de certaines formes de la chorée. Contrairement à l'antipyrine, la médication arsénicale exerce son influence la plus